



Conseil d'administration

Séance du 13 mars 2024

3. Installation du vice-président étudiant

La rectrice déléguée à l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation de la région académique Grand Est,

Vu le code de l'éducation, notamment l'article R. 822-10,

Vu les candidatures reçues,

Vu l'élection de M. Mathieu Bellegueulle au scrutin majoritaire à un tour par les membres du conseil d'administration,

INSTALLE M. Mathieu Bellegueulle en qualité de vice-président du conseil d'administration.

Fait à Strasbourg, le 13 mars 2024,

La présidente du conseil d'administration,
Madame Véronique PERDEREAU

Rectrice déléguée pour l'Enseignement
supérieur, la Recherche et l'Innovation
Région académique Grand Est